

DEPARTEMENT DE LA
GIRONDE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT
DE BORDEAUX

CANTON DE CENON

COMMUNE
DE FLOIRAC

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE FLOIRAC

Séance du 27 Mai 2019

Objet

F.D.A.E.C 2019

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 21 mai 2019 s'est réuni à 18 Heures 30 sous la présidence de M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Maire de Floirac.

**LE NOMBRE DE
CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN
EXERCICE EST DE :**

33

Etaient présents :

**Mme N. LACUEY, M. NAFFRICHOUX, Mme GRANJEON, M. CAVALIERE,
Mme C. LACUEY, M. IGLESIAS Mme DURLIN, M. GALAN,
Mme CHEVAUCHERIE, Mme REMAUT, Mme COLLIN, Mme MILLORIT,
Mme BONNAL, Mme LOUKOMBO SENGGA, M. MEYRE, M. DANDY,
M. RAIMI, M. BAGILET, Mme LARUE, M. BOURIGAULT, Mme HERMENT,
M. VERBOIS, M. ROBERT, M. CALT, M. HADON, M. DROILLARD,
M. LE BARS, M. LEY, M. BUTEL**

Absents excusés ayant donné pouvoir :

**Mme LAQUIEZE à Mme DURLIN
M. LERAUT à M. PUYOBRAU
Mme FEURTET à M. ROBERT**

M. Patrick ROBERT a été nommé secrétaire de séance

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le Conseil Départemental, par le Fonds Départemental d'Aide aux Equipements des Communes, apporte une aide aux communes pour certains de leurs équipements.

La commune de Floirac a prévu, en 2019, un certain nombre de travaux sur les bâtiments communaux et la participation du FDAEC peut être sollicitée.

Les projets retenus sont :

- La création d'une salle rafraichie dans chaque établissement scolaire. En effet, les épisodes météorologiques de ces dernières années ont mis en avant plusieurs périodes pendant lesquelles les enfants étaient incommodés en période de forte chaleur. L'idée est donc de pouvoir mettre à leur disposition une salle « collective » dans laquelle les élèves de plusieurs salles de classe pourraient venir se rafraichir à tour de rôle. Les salles retenues sont soit les salles à manger, soit les salles d'activités ou encore de motricité.

Le montant des travaux est de **85 058 € HT**,

- La mise en place de surpresseurs au sein de la médiathèque Roland Barthes et du centre équestre de la Burthe. En effet les derniers rapports du bureau de contrôle ont mis en avant que la pression de fonctionnement à laquelle le débit d'eau doit être fourni au robinet d'incendie armé était largement inférieure à celle exigée par la réglementation incendie des ERP.

Le coût des travaux s'élève à 8379 € HT pour la médiathèque et 11 853 € HT pour le centre équestre, soit un montant total de **20 232 € HT**,

Plan de Financement Dépenses

Dépenses	
Désignation	Montant en € HT
Création de salles rafraichies dans les équipements scolaires	85 058
Mise en place de surpresseurs médiathèque Roland Barthes et centre équestre	20 232
Total HT	105 290

Recettes	
Désignation	Montant en € HT
FDAEC	65 849
Participation communale	39 441
Total HT	105 290

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-29 ;
Vu l'avis de la Commission Urbanisme, Renouvellement Urbain et Services Techniques en date du 14 mai 2019,

Le Conseil Municipal, après délibéré,

APPROUVE le plan de financement ci-dessus.

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter la participation du FDAEC pour un montant de 65 849 € HT.

*Ainsi délibéré, les jour, mois et an que dessus
Et ont signé au registre les membres présents*

POUR EXTRAIT CONFORME :
A la Mairie de FLOIRAC, le 28 Mai 2019



Le Maire,

Nombre de votants : 33
Suffrages exprimés : **33**
Pour : 33
Contre :
Abstention :